Commune de QUINTIGNY



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU Séance du 08 décembre 2017

153, Rue Charles Nodier 39570 QUINTIGNY Tél: 03.84.85.06.98

Mail: mairie.quintigny@orange.fr

Présents:

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER et Nathalie FORTIN, Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Jean Paul MARTIN, Marc LOUREAU, et Alban GENOUD.

Absents excusés: Mr Fabrice HENRY, pouvoir donné à Mr Alban GENOUD

Secrétaire de séance:

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal. Mme Nathalie FORTIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE: Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Mr le Maire demande la possibilité de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Subvention pour le spectacle : « Le Vampire de Quintigny » VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION:

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 03 novembre 2017. VOTE: Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 14 novembre 2017. VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

- Le Lycée de Mancy a contacté la Commune de Quintigny pour envisager la création d'un marché biologique.

Ce projet devait être financé par le Service des Eaux de la Commune de Lons-le-Saunier. Suite à une réunion avec ce service, il est apparu pour que pour diverses raisons, il n'était plus possible de le réaliser sur Quintigny.

- La société SNCTP va effectuer les travaux d'enfouissement de la ligne électrique ENEDIS. Suite à cette intervention, un arrêté a été pris pour fermer la route rue d'Amont : Route fermée depuis l'intersection => Chemin du Paradis jusqu'à l'embranchement de la route pour se rendre à Arlay du 18 au 20 décembre 2017 inclus.

Aux dernières nouvelles, les travaux sont reportés au 15 janvier 2018.

- Le repas du Conseil Municipal, en compagnie des Ainés du village, c'est comme chaque année très bien déroulé, un très bon moment de convivialité.
- Un grand bravo et un grand merci à tous les bénévoles des trois associations pour l'organisation du Championnat de France de Cyclocross Masters.
- L'arrêt du PLU de Quintigny est effectif par délibération. Maintenant, nous devons patienter trois mois (délai légal) afin d'obtenir les avis des différentes administrations et autres EPCI.

RIFSEEP - EN REMPLACEMENT DE L'IAT :

Les primes « IAT » et « IEMP » disparaissent au profit d'une nouvelle réglementation.

Le RIFSEEP (Régime d'indemnisation des fonctionnaires) va comprendre désormais :

Une part fixe (IFSE) et une part variable (CIA) applicable au 01er janvier 2018.

La Commune de Quintigny va se référer sur ce qui sera établit par la Communauté de Communes. Tout en sachant, que désormais, chaque employé de Quintigny aura un entretien annuel, avec des objectifs personnels.

Une délibération est à prendre.

VOTE: Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

SUBVENTION POUR LE SPECTACLE « LE VAMPIRE DE QUINTIGNY » :

La commune souhaite t'elle reconduire la subvention pour 2018?

La demande d'autres subventions est tributaire cet accord.

Le conseil municipal donne son accord pour une subvention de 1 000.00 €.

VOTE: Pour 9 – Contre 0 – Abstention 2

DECISION MODIFICATIVE:

Début décembre 2017, nous avons dû prendre une décision modificative pour régler la dernière échéance du prêt n° 55012853061.

Articles	DEPENSES		RECETTES	
	Diminut°	Augment°	Diminut° de	Augmentato
	de crédits	de crédits	crédits	de crédits
FONCT				
INVEST				
1641 capital emprunt		355.00	V	
020 dépenses imprévues	355.00			
TOTAL	355.00	355.00		0.00

Suite à quelques dépenses plus onéreuses, le chapitre N° 65 du budget 2017 se retrouve déficitaire. Par conséquent, il est nécessaire de prendre une décision modificative pour rectifier ce déficit.

Articles	DEPENSES		RECETTES	
	Diminut°	Augmentato	Diminut°	Augmentat°
	de crédits	de crédits	de crédits	de crédits
FONCT				
DF 65548/65		1 100.00		
DF 022	1 100.00			
INVEST				
TOTAL	1 100.00	1 100.00		0.00

VOTE: Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

<u>COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE » :</u>

- ➤ Une réunion de la commission « Tourisme » a eu lieu. La participation financière de la Communauté de Communes devra être versée à l'office du tourisme début janvier 2018 afin que ce dernier puisse payer les employés.
- ➤ Le MAUSA, installé aux forges de Baudin, rencontre lui aussi des difficultés financières.
- Le site de Desnes, après bien des péripéties, redémarre des travaux afin d'aménager la plage.
- ➤ Dissolution du SIBS => transfert de charges pour la Communauté de Communes en janvier 2018.

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS:

SICTOM:

La prochaine réunion aura lieu le 16 janvier 2018 pour le vote des redevances.

NUMERIQUE:

Le département n'a toujours pas signé la convention avec la Communauté de Communes.

Par conséquent la situation est de nouveau complètement figée.

SIVOS L'ETOILE-QUINTIGNY-St-DIDIER:

A la rentrée 2018, seront recensés 45 enfants.

Dernièrement, les 20 ans de la création de l'école maternelle ont été fêtés.

QUESTIONS DIVERSES:

- L'alambic a été réparé.
- Les vœux de la commune auront lieu le samedi 06 janvier 2018 à 11h30.
- L'agence de l'eau a versé une subvention de 2 001.00 € pour 3 000.00 € de travaux.
- Pour faire suite à la réunion avec la société FAMY, concernant leur projet sur la décharge de déchets inertes, il a été décidé que cette dernière fera une requête pendant l'enquête publique suite à cela, la commune décidera si oui ou non, elle accepte cette requête.
- Les blocs de sécurité défectueux, dans la salle de convivialité, ont été changés.

- Il est demandé au conseil municipal de réfléchir aux travaux d'investissement sur l'année 2018 :
 - Voirie
 - Eclairage public
- Le sapin de Noël a été donné cette année par la famille GENOUD dit du CHENE.
- Le 2^{ème} panneau « Attention à nos enfants » arrive prochainement.
- Ne faudrait-il pas déplacer le panneau « QUINTIGNY » pour le repositionner à l'intersection de la rue du Champ-au-Loup et du chemin de la Feuillée ?

La séance est levée à 22h52

Vu pour être affiché le 12 décembre 2017, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 12 décembre 2017

Sceau de la mairie

La secrétaire de séance Nathalie FORTIN Le Maire, Yves MOINE